MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET SECURITE ALIMENTAIRE

ATELIER DE RESTITUTION ET VALIDATION DE L'ETUDE SUR LES POTENTIELS PROVINCIAUX DE L'AGRICULTURE DE TAILLE MOYENNE DANS LA PROVINCE DE TSHOPO.

Kisangani, du 27 au 28 Aout 2026

Communiqué final de l'atelier

1. À l'initiative du **Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire** et en parfaite collaboration avec son **Inspection Provinciale de la Tshopo**, il s'est ouvert et clôturé, **du 13 au 16 août 2026**, à l'Auberge chez les Mambo à Kisangani, les travaux de l'atelier de restitution et validation du rapport de l'étude sur les potentiels provinciaux de l'agriculture de taille Moyenne (intermédiaire) dans la province de Tshopo.

2. **L'objectif** de cet atelier est de passer en revue, d'enrichir et de valider techniquement le rapport provisoire de l'étude sur les potentiels provinciaux de l'agriculture de taille moyenne dans la province de la Tshopo, afin de doter la Province d'outils d'aide à la décision permettant de concilier la croissance de la production agricole intermédiaire et la préservation du couvert forestier.

3. **Les travaux** ont réuni en mode présentiel 50 participants issus des Centres des recherches et universités, des Administrations Provinciales en lien avec l'Agriculture (IPPL, IPDR, AM TERR, PME), du secteur Privé, des coopératives, des organisations des producteurs Agricoles, les ONGDs locales et Internationales, des organisations de la société civile, les Petites et Moyennes Entreprises Agricoles et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Cette rencontre débouche sur les conclusions et recommandations consignées dans le présent communiqué final.

4. **L'ouverture officielle** de l'atelier a été marquée par le discours de Son Excellence Madame la Ministre Provinciale de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.

Deux allocutions ont été également prononcées en l'occurrence, l'allocution du Représentant de Fonaredd, prononcé par Monsieur le Conseiller Technique Principale du Projet PAAJ, et le mot de bienvenue prononcé par de Monsieur le Coordonnateur Provincial de SENASEM, Inspecteur ad intérim de l'Inspection Provinciale de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire de la Tshopo.

5.Les travaux ont été structurés en sessions plénières et travaux en groupes.

Les participants ont suivi deux présentations faites par le Consultant. La première consacrée à la méthodologie de l'étude et la seconde axée sur le condensé du contenu de l'étude.

Après ces deux présentations, il s'en est suivi une session des questions -réponses.

A l'issue des présentations et échanges, il s'est dégagé un ensemble de messages clés et les participants ont retenu les points suivants :

- Grand potentiel pour certaines cultures, mais risque de déforestation, comment agir ?
- Grand potentiel pour certaines cultures, mais quel type d'accompagnement ?
- Grand potentiel pour certaines cultures dans une zone dégradée, comment agir sur la gestion de la fertilité du sol ;
- Comment produire, où produire et à quelle condition ?
- Grand potentiel pour certaines cultures, il y aussi des points de vigilance ;
- La présélection des aptitudes ne signifie pas forcément des endroits idéals pour la prise des décisions ;
- Grand potentiel pour certaines cultures avec expansion de l'agriculture, mais il y a risque de déforestation et d'insécurité foncière ;
- Privilégier l'intensification de l'agriculture et non l'extension de l'Agriculture ;
- Grand potentiel pour certaines cultures dans certaines zones, il y a la superposition des activités.

6. Trois groupes de travail ont été constitués en fonction des spéculations faisant objet de l'étude, à savoir : riz, cacao et palmier à huile.

Par la suite, ces groupes de travail multi sectoriels, ont procédé à un examen des données cartographiques, des critères de catégorisation ainsi que des modalités d'accompagnement à différentes échelles.

Les conclusions et recommandations issues de travaux en groupes ont été harmonisées et validées de manière consensuelle lors de la plénière de clôture.

7. Les participants ont formulé les recommandations suivantes :

Pour la Culture du Riz

A l'attention de l'Agriculteur

- Orienter et encourager les riziculteurs à exploiter les bas-fonds pour réduire la pression vers les écosystèmes forestiers ;
- Utilisation des itinéraires techniques résilients et durables ;

- Transition de l'agriculture extensive (sur brûlis) à l'agriculture intensive durable ;
- Association de la riziculture sur jachères à des arbres (essences) fertiles à croissance rapide et de valeur économique pour fixer les nutriments du sol ;
- Acquérir la semence de qualité auprès des institutions ou structures attitrées ;
- Association de la riziculture sur jachères à des arbres (essences) fertiles à croissance rapide et de valeur économique pour fixer les nutriments du sol ;
- Renforcer la valorisation de la faune sauvage par et pour les communautés locales comme une activité génératrice de revenus ;
- Intégrer les savoirs locaux dans la gestion des CHF.

A l'attention du Comité Local de Développement (CLD)

- Sensibiliser régulièrement les membres de ménages avec des messages clés et compréhensibles ;
- Identifier, organiser et encourager les agriculteurs à s'adhérer dans les organisations paysannes et coopératives ;
- Collaborer efficacement avec les moniteurs agricoles.

A l'échelle territoriale

- Elaborer un plan territorial de zonage agricole et forestier en s'alignant à la stratégie provinciale ;

A l'échelle Provinciale

- Mise en œuvre de la stratégie provinciale de la riziculture assortie d'un plan d'action opérationnel ;
- Mettre en place les édits provinciaux pour règlementer le secteur rizicole

A l'échelle Nationale

- Mettre en place les mesures d'accompagnement des différentes lois qui régissent les secteurs agricoles et rurales (agricole, semencière.)

Pour la Culture du Cacao

A l'attention de l'Agriculteur

- Privilégier l'utilisation des semences de qualité (issue de centre de recherche), exclure l'agriculture sur brulis en faveur de l'agroforesterie ; encourager l'installation des cultures de cacao dans les zones dégradées (jachère et champs agricole).

A l'attention du Comité Local de Développement (CLD)

- Renforcer l'encadrement technique, structurer les producteurs en coopératives et rechercher le marché rémunérateur.

A l'échelle territoriale

- Sensibiliser et mobiliser les producteurs sur la culture durable de cacao

A l'échelle Provinciale

- Sécurisation foncière, labélisation des produits, accélération de la mise en œuvre de l'outil – la loi sur l'aménagement du territoire. Réglementation des taxes et faire le screening des parcelles avant plantation.

A l'échelle Nationale

- Constituer un fonds de garantie agricole et subvention, mobilisation des partenaires et investisseurs et faire le screening des parcelles avant plantation ;

Pour la Culture du Palmier à huile

A l'attention de l'Agriculteur

- Eviter la monoculture de palmier (Adoption de système cultural d'association culturale) ;
- Orienter les travaux agricoles dans les jachères et forets dégradées ;
- Bon usage de semences des variétés améliorées à haut rendement ;
- Assurer les récoltes de façon régulière, améliorer la transformation et valoriser les sous-produits agricoles ;
- Assurer la gestion durable des sols avec apport en nutriments et bien entretenir les plantations.

A l'attention du Comité Local de Développement (CLD)

- Sensibiliser régulièrement les membres de ménages avec des messages clés et compréhensibles ;
- Identifier, organiser et encourager les agriculteurs à s'adhérer dans les organisations paysannes et coopératives ;
- Collaborer efficacement avec les moniteurs agricoles.

A l'échelle territoriale

- Faire respecter la règlementation agricole dans les entités sous leur gestion ;
- Encourager l'appui conseil en s'appuyant sur la typologie des exploitations agricoles dans le territoire ;
- Collecte des données statistiques et procéder à leur publication ;
- Organisation des marchés locaux et supprimer les taxes illégales.

A l'échelle Provinciale

- Capitalise les acquis locaux et mettre en places les stratégies et des actions qui s'alignent aux priorités nationales ;
- Mettre en place des stratégies provinciales de développement de l'agriculture et de l'appui conseil agricole adaptées aux réalités locales.

A l'échelle Nationale

- Appuyer les institutions de recherche telles que l'INERA, IFA, ISEA Bengamisa, et pour la production de matériels biologiques de reproduction améliorés à haut rendement ;
- Etendre la mises en œuvre de projets REDD+ sur toute l'étendue du territoire national ;
- Appuyer la transformation avec les équipements modernes, la valorisation des sous-produits de l'huile de palme et de noix palmiste ;
- Doter la Province des équipements et matériels agricoles modernes dans les terroirs villageois (production et transformation) ;
- Faciliter la commercialisation de l'huile de palme au niveau international

Fait à Kisangani, le 28/08/2026

Pour le Projet PAAJ _AGRICULTURE

Ir. Bellarmin NKWAKWIMBI SANG-NEN , Expert Junior

